

Jonel Stanhope, Ambassadeur extraordinaire du Roi de la *Grande Bretagne*, que l'on sçait être parti de *Paris*, avec les instructions nécessaires, pour mettre la dernière main au Traité provisionnel, dont on a fait si souvent mention dans ces Mémoires, & qu'après qu'il aura fait ici l'ouverture de la Commission. Les Ambassadeurs des Puissances alliées d'*Hannover* qui résident en cette Cour, sont, dit-on, chargés, & ont déjà reçu les pleins-Pouvoirs pour agir de concert avec S. Ex. dans le cours de cette Négociation : cependant on assure qu'en cas qu'il se présente quelque nouvel obstacle, ou pour peu que l'on forme de difficultés à ses propositions, elle a ordre de faire une sérieuse représentation à S. M. C., & de revenir sur ses pas ; mais c'est à quoi on ne doit vrai-semblablement pas s'attendre, vû l'impatience avec laquelle S. Ex. est attenduë ici. On remarque aussi que les Ministres des Alliés d'*Hannover* ont depuis peu un grand accès en cette Cour, & y sont traités avec beaucoup d'égards & de distinction. On vient d'apprendre, que le 6. Octobre Mr. Stanhope arriva avec peu de suite de *France* à *Madrid*, où il faisoit état de se reposer pendant quelques jours ; après quoi il continuëra son voyage pour se rendre à *Seville*. En attendant son arrivée, les Ministres de *France*, de la *Grande-Bretagne* & de *Hollande* continuent ici leurs Conférences, & disposent toutes choses pour mettre l'accommodement que l'on se propose, en état d'être terminé sans délai, & travaillent à dresser le Traité de pacification, dont il y a déjà, dit-on, plusieurs Articles de réglés. La plus grande difficulté paroît rouler à présent sur le passage des Troupes Espagnolles en *Italie*, & sur les sûretés que demande l'*Espagne*, pour assurer à l'Infant Dom *Carlos* la succession des Etats de *Toscane* & de *Parme* ;